



Atelier de réflexion stratégique

Évolutions et enjeux liés à la protection des civils dans le flanc Nord-Est du Bénin

Cotonou, 17 au 18 juin 2026



RAPPORT

Septembre 2026

Résumé

Le Center for Civilians in Conflict (CIVIC) et la Friedrich Ebert Stiftung (FES) ont organisé, les 17 et 18 juin à Cotonou, avec l'appui de M. Arnauld Kassouin, analyste et consultant indépendant, un atelier de réflexion stratégique sur les évolutions et les enjeux liés à la protection des civils dans le flanc Nord-Est du Bénin. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du projet intitulé « Soutenir les mécanismes de protection communautaire dans les zones frontalières entre le Bénin, le Burkina Faso et le Togo » mis en œuvre par CIVIC et soutenu par Affaires mondiales Canada. Cet atelier se justifiait par la récente expansion des actions des groupes armés non-étatiques au Sahel et dans le Nord-Ouest du Nigeria et l'arrivée de plusieurs vagues de réfugiés fuyant l'insécurité, en provenance du Nigeria, dans les départements de l'Alibori et du Borgou.

L'atelier a réuni une trentaine de participants aux profils variés : décideurs politiques, ambassades des pays frontaliers (Burkina Faso, Niger et Nigeria), personnels des forces de défense et de sécurité y compris de l'opération Mirador, chercheurs/experts, chasseurs traditionnels, représentants d'organisations internationales, partenaires techniques et financiers, acteurs humanitaires et communautaires et organisations de la société civile.

La diversité des profils et la qualité des contributions ont favorisé le partage des analyses et des expériences. Cela a permis de croiser les multiples perspectives et de parvenir à une compréhension partagée de l'évolution de la conflictualité dans le flanc Nord-Est du Bénin, d'identifier les implications pour les populations et d'analyser les réponses adoptées afin de formuler des recommandations.

Le présent rapport présente les principales discussions de la rencontre, les constats et les recommandations. Il doit être vu comme un plaidoyer pouvant irriguer les réflexions et les réponses à l'insécurité, en cours et envisagés, dans le flanc Nord-Est et dans le Septentrion du Bénin. Il est structuré en trois parties. La première présente les principaux constats et recommandations de la rencontre. La deuxième rappelle brièvement le contexte du Nord du Bénin. La dernière partie résume le contenu des discussions et les messages clés des trois sessions de l'atelier.

Principaux constats

- 1) Les départements de l'Alibori et du Borgou au Bénin, la région de Dosso au Niger et les États de Kebbi, Kwara et Niger au Nigeria font face à l'action des groupes armés non étatiques que sont notamment Ansaru, Lakurawa, Mahmuda et le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (GSIM) affilié à al-Qaïda. Cette donne sécuritaire apparue récemment dans ces espaces frontaliers, pourrait faire de ces derniers une nouvelle zone des trois frontières à l'instar du Liptako-Gourma, si des mesures ne sont pas prises en urgence.
- 2) L'insuffisance des données sur ces acteurs présents dans la zone des trois frontières Bénin-Niger-Nigeria rend difficile la compréhension des dynamiques dans ces espaces et l'élaboration de réponses adaptées. Les travaux de recherche disponibles permettent quand même d'indiquer que Mahmuda est constitué du groupe Mahmuda et de la cellule Mahmuda Sadiku.
- 3) Les modes opératoires des groupes armés actifs dans le flanc Nord-Est incluent, dans la majorité des cas, la pose d'engins explosifs improvisés, des enlèvements, ainsi que les vols de biens et de bétails. Ces actions portent atteinte à la stabilité et à la quiétude des populations qui vivent à la lisière du Nigeria.

- 4) Les chasseurs traditionnels, organisés sous l'autorité des chefs de village, jouent désormais un rôle important dans les efforts de sécurisation et de lutte contre les groupes armés, aux côtés du personnel de l'opération Mirador. Cependant, il est important de prévenir les risques de dérives ainsi que les menaces de représailles contre les chasseurs traditionnels et leurs familles, susceptibles d'alimenter les cycles de violence et d'exacerber les tensions au sein des communautés.
- 5) Les groupes armés qui opèrent au Sahel et dans le bassin du lac Tchad depuis plus d'une décennie sont pratiquement les mêmes qui interviennent dans les zones frontalières du Bénin et d'autres pays du littoral d'Afrique de l'Ouest. Les modes opératoires constatés dans les contextes sahéliens et du lac Tchad s'observent également. Ces constats laissent penser que les enseignements tirés des crises antérieures n'ont pas été suffisamment partagés ni capitalisés pour favoriser une anticipation efficace de l'extension de la menace.
- 6) Le terrorisme se développe prioritairement dans les espaces frontaliers caractérisés par des inégalités structurelles, une marginalisation persistante et un déficit en services publics. Le Bénin, à travers l'Agence béninoise de gestion intégrée des espaces frontaliers (ABeGIEF), intervient sur ces causes profondes de la menace et renforce la résilience des populations qui habitent dans ces espaces. L'expérience de l'ABeGIEF indique que la réussite de ces interventions passe par l'implication des populations concernées comme des partenaires de la sécurité actifs, et non comme des objets de contrôle.

Recommandations

La rencontre a permis de dégager six principales recommandations. Celles-ci concernent essentiellement la façon dont le Bénin, en coordination avec ses partenaires et ses voisins, pourrait contenir la menace dans les zones frontalières du Nord et prévenir son expansion vers le sud.

1. Renforcer la compréhension des dynamiques locales de la menace et l'évaluation des réponses en cours. Les participants ont souligné la nécessité d'investir davantage dans la recherche, l'analyse et la documentation des dynamiques sécuritaires observées dans les zones frontalières. Une meilleure compréhension des modes d'implantation et d'action des groupes armés, ainsi qu'une évaluation régulière des réponses sécuritaires et non sécuritaires apportées permettraient de tirer des enseignements opérationnels utiles. Cette démarche contribuerait à l'adaptation continue des interventions et à l'anticipation des facteurs susceptibles de favoriser une expansion de la menace vers le sud du pays ou l'émergence de nouvelles zones de mobilisation des ressources.

2. Capitaliser les expériences du Sahel et du bassin du lac Tchad. Les participants ont recommandé d'accroître les efforts dans le partage des connaissances, des bonnes pratiques et des leçons apprises, y compris des erreurs observées dans les stratégies de prévention de l'extrémisme violent et de lutte contre les groupes armés au Sahel et dans le bassin du lac Tchad. La diffusion de ces enseignements auprès des acteurs béninois impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des réponses à l'insécurité pourrait favoriser l'adoption de politiques et de pratiques mieux adaptées aux spécificités transfrontalières et au caractère évolutif de la menace.

3. Consolider la coopération régionale et les mécanismes de coordination transfrontalière. Dans un contexte marqué à la fois par sa proximité géographique avec plusieurs foyers d'insécurité régionaux et par l'affaiblissement de certains cadres de coopération régionale, le Bénin est encouragé à poursuivre et à renforcer ses efforts de dialogue et de coopération pragmatique avec ses voisins, notamment le Burkina Faso, le Niger, le Nigeria et le Togo. Les participants ont insisté sur l'importance de maintenir des mécanismes de coordination opérationnelle et de partage d'informations afin de répondre efficacement et rapidement à une menace qui dépasse les frontières nationales.

4. Adapter les réponses sécuritaires et non sécuritaires en plaçant les populations au centre des interventions. Les participants ont recommandé que l'ensemble des réponses déployées s'appuie davantage sur les enseignements tirés de l'analyse des dynamiques locales, des évaluations d'impact et des expériences régionales. Cette adaptation devrait accorder une place centrale aux populations affectées, en les considérant comme des partenaires à part entière des interventions plutôt que comme de simples bénéficiaires. Elle implique également l'adoption d'approches multidimensionnelles favorisant une meilleure synergie entre les acteurs civils, sécuritaires et militaires à tous les niveaux. Les discussions ont également souligné la nécessité d'améliorer la coordination des nombreux projets réalisés dans le Nord du Bénin et d'explorer davantage les complémentarités entre les approches de sécurité et de défense, de développement et d'assistance humanitaire.

5. Mettre en œuvre des projets structurants pour réduire les vulnérabilités. Les participants ont souligné l'importance de développer et d'introduire des projets structurants dans les zones les plus exposées à la menace afin de s'attaquer aux facteurs de vulnérabilité qui favorisent l'implantation des groupes armés. Ces initiatives devraient intégrer les secteurs de la sécurité, de la santé, de l'éducation, de l'emploi et du développement économique, tout en assurant l'implication de l'ensemble des composantes de la société, y compris les communautés étrangères résidant dans ces espaces.

6. Encadrer la participation des chasseurs traditionnels aux efforts de sécurité et de défense notamment dans le cadre de l'opération Mirador. Enfin, les participants ont estimé que l'implication récente des chasseurs traditionnels aux côtés des Forces armées béninoises dans la lutte contre l'insécurité appelait en urgence une réflexion sur les modalités d'encadrement de cette collaboration. Celle-ci pourrait notamment se traduire par l'élaboration et la diffusion de codes de conduite définissant clairement les rôles, les responsabilités et les limites d'intervention des acteurs concernés. Les participants ont également recommandé la création d'activités de sensibilisation et de renforcement des capacités portant sur le droit international humanitaire, les droits humains et les principes de protection des civils, afin de promouvoir des pratiques conformes aux normes nationales et internationales et de réduire les risques pour les populations.

1) Le contexte

Depuis 2015, le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont le théâtre d'une crise sécuritaire profonde portée par deux principales entités qui recourent au « terrorisme » : le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (GSIM), affilié à al-Qaïda, et l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) par sa branche du Sahel. Ces dernières années, les organisations associées à ces deux entités se sont progressivement étendues par des actions cinétiques vers le septentrion des pays du littoral d'Afrique de l'Ouest, à l'instar du Bénin et du Togo. Cette dynamique d'expansion s'accompagne de l'émergence de groupes satellites ou connexes,

dont les trajectoires restent encore peu documentées. Lakurawa, Ansaru et Mahmuda en sont l'illustration la plus préoccupante. Ces trois groupes ont en commun de mettre en difficulté la quiétude des communautés situées dans les marges frontalières du Nord-Est du Bénin (les départements de l'Alibori et du Borgou), à la lisière du Niger et du Nigeria.

De 2020 à avril 2025, le Nord-Est du Bénin s'est retrouvé fortement impacté par les activités des groupes armés non-étatiques. Les populations qui y vivent en sont les principales victimes. Les données des sources humanitaires indiquent qu'un peu plus de 3 000 personnes, ayant fui le Nigeria, se sont réfugiées à Ségbana en mars 2026. Ces déplacements de populations ont des impacts significatifs sur la vie, la sécurité, l'économie locale et la cohésion sociale, et ont exacerbé davantage les vulnérabilités.

La compréhension encore partielle des trajectoires des groupes satellites ou connexes, notamment Lakurawa, Ansaru et Mahmuda, qui opèrent dans les zones frontalières entre le Bénin, le Niger et le Nigeria, ainsi que leurs implications pour la protection des civils, nécessite un renforcement du partage d'analyses entre acteurs clés aux niveaux local, national et régional.

2) Les contenus des travaux

L'atelier s'est ouvert par les allocutions de M^{me} Miriam Danne de l'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne au Bénin et de M^{me} Évelyne Dabire, cheffe de coopération, Ambassade du Canada au Bénin, en présence du général de brigade Abdoul-Baki Sanni Bachabi, directeur de cabinet du ministère de la Défense nationale. Leurs interventions ont rappelé l'évolution des situations dans le Nord du Bénin, les investissements et les efforts consentis par le gouvernement béninois avec l'appui de ses partenaires pour la sécurité des populations. Dans leurs mots d'ouverture, elles ont salué la pertinence de la rencontre tout en revenant sur l'intérêt pour l'Allemagne et le Canada d'en accompagner les réflexions aux côtés des autorités nationales, animées par les praticiens, les experts et les populations exposées à la menace. Leurs allocutions ont été précédées des mots de bienvenue des organisateurs aux participants, qui ont expliqué le contexte dans lequel s'inscrivait la rencontre. Ils ont remercié les autorités nationales pour leur présence ainsi que les partenaires institutionnels, techniques et financiers pour leur soutien continu.

L'objectif de l'atelier était triple. Il s'agissait d'abord de faire un état des lieux des connaissances sur les trajectoires des groupes satellites ou connexes, notamment Lakurawa, Ansaru et Mahmuda, qui opèrent dans les zones frontalières entre le Bénin, le Niger et le Nigeria. Ensuite, il fallait identifier les menaces que ces groupes représentent pour les populations vivant dans ces zones, ainsi que les capacités de résilience des communautés affectées. Enfin, la rencontre devait analyser les implications régionales de la menace afin de dégager des pistes d'actions concrètes et des leviers de plaidoyer aux niveaux local, national et régional, en vue de renforcer la protection des civils et la résilience des communautés.

À cet effet, les travaux ont été structurés en trois sessions. La première a procédé à l'état des lieux des connaissances sur les trajectoires des groupes Lakurawa, Ansaru et Mahmuda. La deuxième session a permis d'échanger et de confronter les connaissances des uns et des autres sur les enjeux liés à la protection des civils dans le flanc Nord-Est du Bénin. La dernière session a déterminé les implications régionales de la menace que représentent les groupes Lakurawa, Ansaru et Mahmuda ainsi que les pistes d'actions et les leviers de plaidoyer aux niveaux local, national et régional pour renforcer la sécurité. Les travaux se sont achevés par l'identification de points nécessitant une attention et qui constituent des recommandations à

l'endroit des acteurs présents et des acteurs en charge de l'élaboration des politiques publiques.

a) L'état des lieux des connaissances sur les trajectoires des groupes Lakurawa, Ansaru et Mahmuda

Cette session, structurée en deux parties, a décrit le contexte dans lequel évoluent les acteurs armés non-étatiques présents dans le flanc Nord-Est du Bénin. En effet, elle a été l'occasion de faire la cartographie des différents groupes et un exposé sur leur létalité et leur trajectoire.

Dans les faits, l'éruption de la violence dans le Nord-Est du Bénin est le produit d'une multiplicité d'acteurs, dont les activités initiales relevaient principalement de la criminalité de droit commun (enlèvements, braquages et banditisme) avant d'évoluer vers des formes organisées d'extrémisme violent. À partir de réalités socio-historiques et comparatives, il a été établi que Lakurawa, Ansaru et Mahmuda sont des groupes qui, aujourd'hui, opèrent tous d'une manière ou d'une autre dans le flanc Nord-Est du Bénin. Ils ont des trajectoires qui, dans la pratique, se rejoignent sur plusieurs points, même s'ils conservent des liens et des différences. L'avènement de Lakurawa remonte à 1997, de Mahmuda à 1990 et d'Ansaru à 2012.

Malgré ces différences de date de création ou de révélation au public, les événements survenus le 8 novembre 2024 dans l'État de Birnin-Kebbi, au nord-ouest du Nigeria, ont mis ces groupes sous les feux des projecteurs au niveau régional. Ces derniers se distinguent de par leur origine, leur trajectoire, leur empreinte idéologique et opérationnelle, puis par leur démarquage territorial. À la différence d'Ansaru, Lakurawa et Mahmuda ont d'abord été des groupes d'auto-défense avant d'embrasser l'extrémisme violent. Autre distinction, Lakurawa serait localisé au niveau de la zone des trois frontières Bénin-Niger-Nigeria jusqu'au sud-ouest de Kebbi frontalier de Segbana, dans le département de l'Alibori au Bénin. Mahmuda et Ansaru évoluent dans le Nord-Ouest de l'État du Niger jusqu'au niveau de l'État de Kwara, à la lisière de Kalalé et de Pèrèrè, dans le département du Borgou.

Concernant leur empreinte idéologique, Lakurawa, Ansaru et Mahmuda disposent d'une certaine forme d'indépendance dans leur mode d'action, ce qui rend encore un peu plus complexe leur catégorisation. Le problème fondamental ne se limite pas à leur couleur idéologique, mais plutôt à des référentiels de banditisme qu'utilisent ces acteurs de la criminalité actifs dans le Nord-Est du Bénin. L'ambivalence entre pratiques extrémistes et celles du banditisme est la réelle menace que les États de la sous-région doivent prendre en compte. Lakurawa, Ansaru et Mahmuda entretiennent tous des liens et communiquent entre eux.

Au-delà d'avoir un aperçu de la naissance et de l'évolution de ces groupes, il fallait également comprendre l'impact de leurs activités sur les populations. Le référentiel géographique sur lequel s'est basée l'analyse comprend les départements de l'Alibori et du Borgou au Bénin, la région de Dosso au Niger et les États de Kebbi, du Niger et de Kwara au Nigeria. Il ressort des échanges qu'il est important d'être prudent sur la labellisation de ces acteurs. Il s'agit de préciser si ce sont des groupes, des cellules ou des fractions. Cette différenciation est importante et impacte nécessairement les réponses diligentes face à la menace qu'ils constituent. En ce qui concerne Mahmuda, les travaux de recherche indiquent qu'il est constitué de deux branches. Les deux convergent vers la même ligne idéologique sur le terrain. Toutefois, chacune d'elle dispose d'un chef et d'une approche d'opération différente selon son marquage territorial. Mahmuda, en tant que groupe, avait pour chef Abubakar Abba Mahmuda, arrêté en août 2025, et Mahmuda en tant que cellule a pour dirigeant Abubakar Saidu, connu sous le nom de Sadiku.

Sur le plan idéologique, Mahmuda Sadiku serait plus proche de la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique (PAOEI). Le taux de létalité des activités de Mahmuda Sadiku est plus élevé que celui de Mahmuda en tant que groupe. La conséquence est l'exploitation des civils comme moteur et carburant. En effet, les civils sont utilisés comme moteur pour enclencher les activités de ces différents groupes qui les impliquent de manière involontaire ou indirecte. Comme carburant de l'essor de ces groupes, leur implication est forcée ou indirecte.

Cet aspect d'implication forcée ou indirecte permet de relativiser la notion de recrutement. Lorsque des individus évoluent dans les localités où l'État est totalement absent, où les groupes armés constituent le seul pourvoyeur des services publics, la frontière entre adhésion volontaire et contrainte structurelle apparaît ténue. Les frustrations sociales y sont pour beaucoup.

Cette session a permis de comprendre la difficulté à documenter et cartographier les acteurs armés non étatiques présents dans ces espaces, leurs objectifs, les modes opératoires afin d'informer les réponses. Il apparaît donc essentiel d'investir davantage dans la documentation de ces dynamiques tout en adoptant une approche qui permet de rendre compte efficacement, en temps utile pour l'action.

b) Les enjeux liés à la protection des civils dans le flanc Nord-Est du Bénin

Cette deuxième session a abordé les menaces directes et indirectes auxquelles sont confrontées les populations qui vivent dans le Nord-Est du Bénin. Constituée de trois séquences, elle aura permis d'aborder la question de la protection des civils sous trois prismes, à savoir : sociologique, du point de vue militaire et selon l'appréciation du corps des chasseurs engagés dans la lutte contre les groupes armés non-étatiques.

Les modes opératoires des groupes armés actifs dans le flanc Nord-Est incluent, dans la majorité des cas, la pose d'engins explosifs improvisés, des enlèvements, ainsi que les vols de biens et de bétails. Ces actions portent atteinte à la stabilité et à la quiétude des populations vivant dans ces zones frontalières avec le Nigeria. La commune de Karimama, dans le département de l'Alibori, y est confrontée quotidiennement. Des cas d'enlèvements de chefs locaux couplés à des assassinats ciblés ont été aussi enregistrés dans les communes de Ségbana et de Kalalé. La présence ou la simple rumeur de présence de groupes armés non-étatiques engendre une psychose généralisée, qui se traduit au niveau individuel par un sentiment de peur chronique. De plus, à grande échelle, elle provoque des déplacements massifs de populations. Les échanges ont permis d'aborder certaines réponses de l'État à l'insécurité qui seraient susceptibles de fragiliser la coproduction de la sécurité. Il s'agit notamment des allégations d'arrestations arbitraires opérées dans le cadre de l'application des mesures de couvre-feu, aussi bien dans le Nord-Est que dans toutes les zones touchées par le phénomène en général. Ces pratiques génèrent une frustration au sein des familles et des communautés, et peuvent conduire à une marginalisation durable des personnes concernées.

La session consacrée aux enjeux de protection des civils dans le Nord-Est du Bénin a également mis en évidence plusieurs facteurs qui limitent l'efficacité des opérations militaires. Les groupes armés actifs dans cette zone recourent à une combinaison de tactiques, notamment la pose d'engins explosifs improvisés, les embuscades et les attaques directes contre les Forces armées béninoises. Cette stratégie vise à restreindre la liberté de mouvement des forces et à réduire leur capacité à intervenir rapidement en réponse aux alertes des populations civiles. Par ailleurs, l'exploitation de certains civils par les groupes armés pour la collecte de renseignements utilisés dans leurs opérations contre les forces de défense complexifie davantage les missions de sécurisation et de protection des populations. Dans ce contexte, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et du rôle des forces en matière

de protection des civils passe notamment par plus de coopération avec les acteurs locaux, en particulier dans le domaine du renseignement. De plus, les actions civilo-militaires de l'opération Mirador constituent un levier de renforcement de l'efficacité des opérations et des relations entre la communauté et l'armée. Des efforts doivent également être consentis pour lutter contre les fausses accusations qui alimentent des cycles de violence et de tensions communautaires. Enfin, la consolidation de la coopération transfrontalière entre le Bénin et le Nigeria demeure essentielle pour réduire les risques d'infiltration des groupes armés et assurer la sécurité et la stabilité dans cet espace transfrontalier.

L'évolution de la situation sécuritaire dans la zone frontalière entre le Bénin et le Nigeria a accru l'implication des acteurs locaux de sécurité. Les chasseurs traditionnels, organisés sous l'autorité des chefs de village, jouent désormais un rôle important dans les efforts de sécurisation et de lutte contre les groupes armés, aux côtés du personnel de l'opération Mirador. Au sein de ces unités, les membres les plus expérimentés contribuent à renforcer les capacités des plus jeunes en mettant à profit leur connaissance du terrain, leur expérience opérationnelle ainsi que certaines ressources spécifiques, notamment d'ordre spirituel. Bien que cette collaboration demeure relativement récente, elle est perçue positivement par les deux parties et produit des résultats jugés encourageants. Les chasseurs traditionnels contribuent aux efforts de sécurité en assurant des fonctions de veille, de renseignement et d'alerte précoce, constituant ainsi un appui important aux opérations des forces de défense et de sécurité. Leur connaissance du terrain, notamment des zones forestières difficiles d'accès, ainsi que leur expérience, renforcent les capacités de lutte contre les groupes armés.

Toutefois, leur efficacité opérationnelle reste limitée par plusieurs contraintes logistiques et matérielles. Le manque d'armes et de munitions, les difficultés de mobilité liées à l'insuffisance de moyens de transport et de carburant, ainsi que l'impraticabilité de certains axes réduisent leur capacité à intervenir rapidement et à répondre efficacement aux menaces sécuritaires. Les échanges ont également mis en évidence les risques potentiels de dérives ainsi que les menaces de représailles contre les chasseurs traditionnels et leurs familles, susceptibles d'alimenter les cycles de violence et d'exacerber les tensions au sein des communautés.

Dans ce contexte, les participants ont souligné l'importance d'une réflexion approfondie sur les modalités d'encadrement de l'implication des chasseurs dans les dispositifs de prévention de l'insécurité et de lutte contre les groupes armés. Un tel encadrement pourrait notamment passer par l'élaboration et la diffusion de codes de conduite définissant clairement leurs rôles, leurs responsabilités et leurs limites d'intervention. Il pourrait également inclure des sessions de sensibilisation et de renforcement des capacités sur le droit international humanitaire, les droits humains et les principes de protection des civils, afin de promouvoir des pratiques respectueuses des normes nationales et internationales tout en réduisant les risques pour les populations civiles.

c) Lakurawa, Ansaru et Mahmuda : quelles implications régionales, quelles pistes d'actions et quels leviers de plaidoyer aux niveaux local, national et régional pour renforcer la sécurité ?

L'origine et l'activisme des groupes et cellules Ansaru, Lakurawa et Mahmuda dépassant les frontières béninoises. Une lecture transfrontalière de la menace et des options pragmatiques de plaidoyer dans un contexte de fragmentation des mécanismes régionaux de coopération était importante. À cet égard, les échanges et les analyses ont mis en évidence trois grilles de lecture complémentaires.

La première porte sur la capacité encore limitée des États concernés et de leurs partenaires à anticiper collectivement l'évolution des crises et à développer des réponses coordonnées

face à des dynamiques sécuritaires de plus en plus mobiles et interconnectées. En effet, les groupes armés qui opèrent au Sahel et dans le bassin du lac Tchad depuis plus d'une décennie sont pratiquement les mêmes qui interviennent dans les zones frontalières du Bénin et des autres pays du littoral d'Afrique de l'Ouest. Les modes opératoires constatés dans les contextes sahéliens et du lac Tchad s'observent également. Ces constats révèlent que les enseignements tirés des crises antérieures n'ont pas été suffisamment partagés ni capitalisés pour favoriser une anticipation efficace de l'extension de la menace. Les échanges ont aussi montré un déficit de circulation des connaissances et d'apprentissage mutuel, alors même qu'il existe une base importante d'analyses fondées sur des données probantes et plus d'une décennie d'expériences opérationnelles acquises dans la lutte contre les groupes armés au Sahel et dans le bassin du lac Tchad. Cette situation limite la capacité des États et de leurs partenaires à développer des réponses préventives adaptées aux dynamiques régionales de la menace.

La seconde porte sur l'intégration régionale pour une réponse sécuritaire efficace et le pragmatisme avec lequel il faut l'aborder dans le contexte actuel de fragmentation des mécanismes régionaux de coopération. La condition sine qua non d'une réponse sécuritaire efficace dans le cadre d'une intégration régionale est la volonté politique. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), fragilisée par le départ officiel du Burkina Faso, du Mali et du Niger le 29 janvier 2025, est avant tout un projet politique. Celui-ci est fondé sur les valeurs de démocratie et de bonne gouvernance, dont la crédibilité repose sur sa capacité à protéger concrètement les populations qui la composent. La CEDEAO demeure l'un des cadres d'intégration régionale les plus aboutis pouvant permettre cette réponse de sécurité collective efficace.

Cependant, les récentes évolutions au sein de l'espace CEDEAO marquées par la création, le 16 septembre 2023, de l'Alliance des États du Sahel (AES) et la fin des arrangements sécuritaires de lutte contre le terrorisme comme l'Initiative d'Accra suggèrent une réorganisation. Les participants ont invité les organisations et leurs États membres à dépasser les cloisonnements géographiques et institutionnels. Cette posture a pour objectifs de regagner la confiance, de maintenir ouverts des canaux de dialogue et de renforcer le partage de renseignement pour lutter contre la menace. Les efforts de médiation entre l'AES et la CEDEAO, conduits par le Ghana, le Sénégal et le Togo, doivent être mieux articulés avec les rôles que jouent l'Union Africaine à travers sa mission pour le Mali et le Sahel (MISAHEL) et le Conseil de l'Entente. Ces efforts pourraient parvenir à court terme à avoir des collaborations bilatérales à approches multisectorielles entre les États membres de l'AES et de la CEDEAO. Les récentes démarches de rapprochement entre le Bénin et le Niger, à la suite de l'investiture du nouveau président béninois, sont des indications positives dans le sens d'aller au-delà des cloisonnements institutionnels et des tensions. Cependant, des conditions préalables sont nécessaires à la réussite de ce processus. Il s'agit de la continuité de l'engagement politique des deux parties, la compréhension partagée des perceptions sécuritaires, la gestion rigoureuse de la prévention des ingérences extérieures susceptibles de fragiliser le dialogue, ainsi que le rétablissement progressif de la confiance mutuelle par l'application effective des engagements pris.

Le Bénin, pour sa part, devra aussi privilégier la revitalisation des cadres de coopération avec le Nigeria. En effet, ce dernier est confronté à la fois à la menace de Boko Haram et celle d'autres groupes armés sur ses flancs Est, Ouest et Centre. La prise en compte de cette pression sécuritaire multidirectionnelle permet de déduire que le Nigeria peut aussi prioriser ses enjeux internes, une tendance susceptible d'être accentuée par l'échéance électorale de 2027.

Pour terminer, les participants ont insisté sur l'approche non cinétique dans la réponse aux crises sécuritaires à adopter dans les zones frontalières. Le terrorisme se développe en priorité dans les espaces frontaliers fréquemment caractérisés par des inégalités structurelles, une marginalisation persistante et un déficit en services publics. Selon les participants, ces vulnérabilités représentent des facteurs de répulsion qui favorisent l'enclavement, l'apatridie communautaire et, en fin de compte, le terreau de la criminalité, de la radicalisation et du terrorisme. Le Bénin, à travers l'ABeGIEF, intervient sur ces causes profondes de la menace et renforce la résilience des populations vivant dans ces espaces. Ces interventions sont illustrées par les projets et programmes à l'endroit des communautés menées par l'Agence et d'autres institutions nationales avec l'appui des partenaires techniques et financiers. S'y ajoutent une multitude d'actions conduites par les organisations de la société civile, les organisations internationales non gouvernementales qui méritent d'être encadrées, coordonnées et mutualisées pour être efficaces. L'expérience de l'ABeGIEF et des participants indiquent également que la réussite de ces interventions passe par l'implication des populations concernées comme des partenaires actifs de la sécurité, et non comme des objets de contrôle.

Le développement des zones frontalières dans une perspective de prévention des crises suppose la mise en œuvre effective de la politique nationale de développement des espaces frontaliers du Bénin, intégrant de manière cohérente les dimensions de décentralisation, de sécurité intérieure et de sécurité économique. La réduction de la pauvreté constitue le levier le plus déterminant pour s'attaquer aux causes profondes de la crise, conjointement au renforcement de la coopération transfrontalière. L'élaboration d'une telle politique pourrait par la suite se décliner en projets structurants. Ces projets couvriraient les domaines tels que la sécurité, la santé, l'éducation, l'économie, et impliqueraient l'ensemble des composantes de la société, y compris les communautés étrangères établies dans ces espaces.